

Les titres de paiement dématérialisés intéressent les restaurateurs

SERVICES

L'Umih et Moneo Resto ont signé un partenariat visant une démocratisation des titres restaurant.

L'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), qui recense 80.000 entreprises adhérentes, a signé hier un accord significatif avec Moneo Resto afin d'accélérer la démocratisation du titre restaurant dématérialisé. Pour séduire la profession, Moneo Resto a adopté une stratégie de pénétration agressive, en dispensant de toute commission pendant l'année 2013 les entreprises adhérent avant septembre, et en accordant 50 % de réduction sur les frais d'adhésion pour les membres de l'Umih.

« C'est un coût d'acquisition des clients qu'on assume », explique Serge Ragozin, le directeur général de Moneo Applicam. L'entreprise n'en est pas à son premier

coup d'essai, puisqu'elle est à l'origine du porte-monnaie électronique et d'une carte étudiant payante pour les restaurants universitaires. « L'idée aujourd'hui n'est pas d'être rentable, mais plus de se positionner sur ce nouveau marché. La numérisation des titres, c'est une évidence. Ce dont nous avons besoin, en tant que nouvel acteur, c'est de visibilité », poursuit le dirigeant. Le nombre d'entreprises clientes a déjà été multiplié par 10 en trois mois, passant de 20, début mars à 200, soit 10.000 utilisateurs selon Moneo Resto.

Avance sur les opérateurs historiques

L'entreprise a lancé début mars ce titre restaurant dématérialisé, avec pour support une carte MasterCard classique. Il représente un gain de temps à la fois pour les entreprises et les restaurateurs (suppression de la « paperasse », de la distribution aux salariés). Le support ne nécessite pas de nouveau terminal, et génère également un remboursement dans les deux jours (contre trente pour la

Le marché des titres-restaurant

En France, en 2012

Titres émis	720 millions
Volume d'émission	5,34 milliards d'euros
Salariés bénéficiaires	3,5 millions
Entreprises utilisatrices	120.000

« LES ÉCHOS » / SOURCE : CNTR

version papier). Cette rupture technologique, mutuellement avantageuse, devrait s'imposer dans un marché du titre restaurant qui concerne 3,5 millions de salariés et génère 5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'entreprise, qui estime être en avance sur les opérateurs historiques, vise 10 % de ce marché à l'horizon 2017.

Les géants du secteur (Edenred et son Ticket-Restaurant, Sodexo pour le Chèque Restaurant, Groupe Chèque Déjeuner et Natixis Intertitres) n'entendent pas rester les bras croisés. S'ils ne se sont pas engouffrés dans la brèche, c'est qu'ils ont longtemps dénoncé un vide juridique (« Les Echos » du 24 octobre 2012).

Riposte

Néanmoins, et dans l'attente d'un décret devant préciser les règles, les poids lourds du secteur préparent la riposte. Concomitamment à leur entrée au GIE Cartes bancaires (« Les Echos » d'hier), ils ont annoncé la création de la société Conecs infrastructure, qui assurera les transactions électroniques d'un support carte. Dans ce contexte, l'UMIH recevra ces quatre principaux émetteurs le 23 juillet prochain pour étudier les moyens d'accompagner les professionnels sur la voie de la dématérialisation. La course contre la montre pour convertir le plus grand nombre a commencé.

— H. G.